

Lettre de distribution du samedi 10 janvier 2026 à la ferme Vandame, à Villiers-le-Bâcle

numéro
201

Les nouvelles de nos agriculteurs partenaires,
en dernière page, produits distribués aujourd'hui & prochaines distributions

l'édito
du mois

Bonne Année 2026 !

Bonjour à toutes et tous,

Au nom du Conseil d'Administration de l'AMAP des Jardins de Cérès, je vous souhaite une très belle, douce et fructueuse année 2026: qu'elle nous garde toutes et tous en bonne santé, nous offre de bons produits sains et locaux et nous préserve de trop mauvaises surprises, notamment en termes de politiques française et internationale ! On ne sait plus que craindre tellement le monde prend des tournures inquiétantes... Gardons le moral et serrons-nous les coudes !"

Je voudrais également vous informer que, pour des raisons de disponibilité de salle, nous avons dû décaler l'**Assemblée Générale 2026**. Elle se tiendra le **samedi 21 Mars 2026 à 10h** dans la grande salle de la Maison Pour Tous de Villiers-le-Bâcle, et se terminera par un apéritif partagé et convivial.

Malheureusement nous n'avons pas eu d'autre possibilité que de l'organiser un jour où il n'y a pas de distribution. Nous regrettons cette situation qui va probablement nous priver de la présence des producteurs venant d'un peu loin.

Et puisqu'il n'y a pas de distribution, nous avons décidé de faire cette AG le matin afin de "libérer" le reste du week-end (qui est aussi un week-end d'élections !), en espérant que les amapien.nes

répondront présents en nombre. En point positif: cette fois les amateurs de rugby pourront venir car il ne devrait pas y avoir de match le matin ;-)

Merci donc de noter cette date dans vos agendas.

J'en profite pour vous rappeler que **le CA est constitué de bénévoles** et qu'il est important **d'en renouveler les membres régulièrement**. Je fais donc appel aux membres de l'AMAP qui voudraient contribuer au bon fonctionnement de leur association en rejoignant l'équipe : il s'agit d'une réunion par mois et de quelques actions selon le bon vouloir de chacun. Réfléchissez-y et n'hésitez pas à échanger avec les membres actuels lors d'une distribution pour en savoir plus.

Enfin, je vous rappelle que l'Assemblée Générale 2025 avait voté une légère augmentation de la cotisation d'adhésion à l'AMAP qui passe donc à 18€ à partir de 2026 (9€ pour les petits budgets), ceci afin de mieux équilibrer notre budget. Merci de veiller à ajuster vos chèques en conséquence avant de les remettre à l'accueil.

Encore merci à toutes et tous pour votre participation active à l'AMAP et à la vie locale !

Amapicalement

Virginie, pour le CA de l'AMAP des Jardins de Cérès

Ferme de Gabveau

Des nouvelles de la ferme et des naissances des chevreaux

Cela fait déjà deux ans que Sterenn s'est installée en reprenant l'élevage de Philippe et Bernadette, elle entame donc sa 3e année avec énergie. Philippe l'aide encore, mais elle est déjà très autonome. Il lui reste à passer le permis et conduire le camion (dixit Philippe !).

Les naissances des chevreaux sont en cours, elles ont débuté tôt cette année en décembre et s'étaleront jusqu'en mai. Nous aurons donc des fromages en février comme prévu.

Voilà ce qu'en dit Sterenn :

« Les naissances sont naturelles et autonomes dès que possible, mais surveillées, en effet comme toute « mise bas », il y a des risques pour la mère et le bébé à naître.

Je n'interviens donc que lorsque c'est nécessaire. Quand le chevreau naît, je le retire de sous la mère afin de le mettre au chaud (radiateur et lampe chauffante) et de lui permettre de s'alimenter correctement. S'il tète sous la mère, il refusera le biberon, et se laissera mourir.

La mère à côté est traitée pour récupérer le colostrum (1er lait nécessaire à la constitution du système immunitaire du chevreau). Le chevreau reçoit donc le colostrum de sa mère les 3 premiers jours (minimum). Il a alors 4 repas par jour (matin, midi, goûter et soir).

Après ces premiers jours, il reçoit du lait en poudre dilué avec de l'eau (comme les humains), et j'enlève le goûter de sa journée. Cela pendant 1 mois.

À 1 mois, je lui mets du foin à disposition et lui retire le repas (lait) du midi.

À 1 mois 1/2, je lui ajoute un seau d'eau à volonté.

Pour le 2e mois de sa vie, je passe à 1 repas le soir seulement puisque la journée, il mange

normalement comme les grands. Je lui ajoute une gamelle de granulés.

Et au 3e mois le chevreau ne reçoit plus de lait. Il est donc sevré. Si physiquement il est assez grand et fort alors je lui construis un enclos au milieu des chèvres et le passe donc dans le bâtiment des adultes où il vivra jusqu'à presque 1 an. Avant 3 mois, les chèvres pourraient le blesser.

Les mâles et les chevrettes sont vendus, principalement à des particuliers pour compagnie, écopâturage et élevage.

N'oubliez pas de souscrire au contrat « fromages de chèvres » pour avoir des fromages en février.

Edith pour le groupe.



Les réunions du conseil d'administration sont ouvertes à toutes et à tous. Prochain CA : 19/02/2026,
Pour y participer, contactez nous : contact@lesjardinsdeceres.net

GAEC de la Ferme Cirou

Bilan 2025 et nouveau contrat Huiles Colza-Tournesol

Prenons le temps pour quelques chiffres.

Le GAEC de la Ferme, c'est, nous dit Thomas :

1 Ferme

1 Maman (qui nous aide beaucoup, sur tout)

2 frères (associés du GAEC)

3 salariées (2 mi-temps et 1 plein temps)

3 chiens de troupeau border collie

Un engagement : 25 ans que tous nos produits sont certifiés Agriculture Biologique.

Le choix des circuits courts :

2 magasins de producteurs (Nogent-le-Rotrou et Broué),

7 Epis (réseau d'épicerie participatives),

28 AMAPs partenaires de la Ferme,

36 coordinateurs (un grand merci à eux !).

Tout cela représente 200 livraisons sur l'année.

La production :

150 hectares de surface cultivée (en propriété, en location et terrains mis à disposition),

160 cochons vendus dans l'année (dont 30 en charcuterie),

180 agneaux,

1 500 kg de pommes à couteau, 1 300 L. de jus de pomme,

3 000 kg de pâtes, 4 500 litres d'huiles, 15 tonnes de farines.

Maintenant, place pour un petit zoom sur l'année 2025. Le démarrage 2025 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices car l'atelier de découpe de l'abattoir de Champ Romet a brûlé le 4 décembre 2024 et ne reprendra ses activités qu'en février 2025... Il faut alors se tourner vers l'abattoir de Vendôme, mais les délais rendent tout abattage impossible sur décembre 2024... autant de ventes perdues, sur une période généralement dense, avec les fêtes de fin d'année. Les colis de viande reprennent en janvier, mais la charcuterie ne reprendra que mi-février...

Le Bilan comptable de 2024 s'annonce déficitaire et une revue exhaustive des charges et des ventes permet de recadrer le budget 2025, avec une réduction des investissements prévus initialement et une revalorisation des tarifs, qui, en parallèle d'une augmentation des ventes,

devrait redresser le bilan pour 2025. Note : A l'automne, la tendance semble confirmer le redressement. La trésorerie se porte bien !

Du côté des agneaux, après la période difficile de février (moins d'agneaux, mauvaise prolificité), la révision de l'alimentation a permis une seconde période d'agnelage, en septembre, plus conforme. Les agneaux sont nombreux et en belle santé.



Au printemps, semis de tournesol... bien apprécié par les pigeons. Associé à une mauvaise levée, cela a donné une mauvaise récolte. mais les stocks des récoltes précédentes ont permis de limiter l'impact sur la production d'huile ! En fin de printemps arrive la Fenaison : tout se passe bien, la récolte est de bonne qualité et en quantité suffisante pour les stocks d'hiver. L'excédent de fourrage a pu être vendu à

des voisins qui en manquaient.

L'été arrive et la moisson est satisfaisante. Les cultures ont été plutôt propres (peu d'adventices) et les conditions météo ont été bonnes pour récolter mature et sec. Nous avons du grain en cellule pour assurer la mouture de la farine et l'alimentation des animaux !

Du côté des humains, 2025 a apporté son lot d'événements, en particulier cet été. En juillet, Margot, notre apprentie, qui était à la Ferme depuis 3 ans, nous quitte pour d'autres expériences. Il faut lancer un recrutement et assumer le travail, en effectif réduit... En août, Romain se marie et prend quelques jours de vacances ! En septembre, Chloé rejoint la Ferme, elle est la nouvelle salariée à plein temps. Son job est principalement sur les soins des animaux. Elle va participer aux travaux des champs. Elle fera aussi les permanences magasin de producteurs et quelques préparations de commandes.

Voici septembre, l'automne qui s'annonce, et le début de la récolte des pommes. La récolte de 2024 était prolifique, donc 2025 est plus modeste. Mais les pommes sont de beau calibre, grâce à la taille des arbres les deux hivers précédents. Les contrats de l'AMAP seront honorés !

Récompense de tout ce travail : Toujours en septembre, la Ferme gagne la 1ère place d'un concours organisé par la banque populaire "Prix de la dynamique agricole". Nous avons eu droit à un vidéaste qui est venu filmer à la Ferme. Voici la vidéo réalisée <https://www.youtube.com/shorts/RNYNveckGys>

La saison se termine par les semis, qui se déroulent dans de bonnes conditions météo, en profitant des jours ensoleillés entre les épisodes de pluie.

A la fin de l'année 2025, Thomas passe son permis CE (véhicule de plus de 3,5 tonnes avec remorque de plus de 750 kg), la bergerie se prépare pour l'agnelage de février et puis... on réduit le travail à la ferme et on profite de la période des fêtes en famille !

Janvier 2026 : c'est reparti pour une nouvelle année !

Dans quelques jours, le nouveau contrat Huiles Tournesol et Colza sera lancé. Surveillez vos mails !

Après 6 années sans modification des tarifs, le contrat 2026 évolue pour prendre en compte l'augmentation des charges et l'amortissement liés à la nécessaire évolution de certains équipements. Vous constaterez donc que les tarifs augmentent afin de stabiliser la bonne santé financière de la ferme.

Prochaine distribution : Mars 2026 !

Thomas Cirou et Catherine, pour le groupe Huiles

Légumes de Jérôme Bonament

Des nouvelles de Cristelle et de Jérôme,

Après une pause bien méritée, Cristelle s'est remise au travail en prenant en charge la comptabilité de l'exploitation. Pendant ce temps, Jérôme termine le nettoyage de la serre la plus récente, particulièrement bien isolée du froid, afin d'y préparer les semis de radis.

Dans les serres plus anciennes, ce sont des carottes et de la mâche qui ont été plantées, ces cultures étant moins sensibles aux basses températures. Par ailleurs, toutes les commandes de graines pour les légumes de printemps et d'été ont été réceptionnées, ce qui

permettra de bien anticiper la prochaine saison.

Bientôt, Cristelle se consacrera à la production des endives, qui nécessitent environ vingt jours pour arriver à maturité ; elles devraient donc être prêtes en février.

Même si les conditions actuelles rendent le travail difficile, que ce soit à l'extérieur ou même sous serre, ce froid persistant devrait avoir l'avantage de limiter la prolifération des pucerons au printemps.

Françoise, Juliette et Denis pour le groupe légumes de Jérôme Bonament

Produits distribués aujourd'hui

Pré-achetés par contrat : Champignons – Cresson – Farine de blé – Viande & jus de pomme – Légumes de Jérôme Bonament – Légumes de Serge Coussens – Légumineuses – Poulets & oeufs – Pain & Brioches – Pâtes – Pommes de terre – Produits laitiers de vache – Tofu

Prochaines distributions : le samedi, à la ferme Vandame

Prochaine distribution le samedi 14 février 2026,
puis les 14/03, 11/04, 09/05, 13/06, 04/07, 12/09, 10/10, 14/11, 12/12

Retrouvez cette lettre et les précédentes sur le site internet des Jardins de Cérès, à la rubrique L'association / Les bulletins d'information (<http://lesjardinsdeceres.net>)